

Mairie de LA CHAISE-DIEU
Arrondissement de Brioude
Département de Haute-Loire

ARRETE MUNICIPAL N° 108-2026

Objet : Autorisation de travaux, restriction de circulation et interdiction de stationnement

Le Maire de la commune de La Chaise-Dieu,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la demande de l'entreprise ALTI TOITURE reçue le 03/08/2026,
Considérant qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité et la commodité de la circulation à l'intérieur de l'agglomération et plus particulièrement afin de faciliter des travaux de couverture, zinguerie.

ARRETE

Article 1 : Afin de faciliter ces travaux, de permettre l'installation d'un camion grue et le stationnement d'une camionnette, le stationnement sera interdit, 48 rue saint Martin **du lundi 31 août 2026 08h00 au jeudi 3 septembre 2026 17h00.**

Article 2 : Des panneaux d'interdiction et de signalisation seront mis en place par l'entreprise réalisant les travaux.

Article 3 : La gendarmerie de La Chaise-Dieu est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LA CHAISE-DIEU,
Le 3 août 2026
Le Maire,

Armelle SAVINEL

